



Saison 2018.2019

## Modifications importantes pour les compétitions départementales

Maj le 11 septembre 2018

### Le Critérium Fédéral :

- ☐ Toutes les féminines licenciées dans l'Oise **sans limite de points**, peuvent choisir de participer pour la saison entière :
- ☐ Pour le 1<sup>er</sup> tour, les joueurs et joueuses sont classés en fonction de leurs points du critérium fédéral acquis la saison précédente. Un joueur ou une joueuse n'ayant pas participé au critérium fédéral la saison précédente, sera placé immédiatement après le dernier joueur ou joueuse ayant plus de points licence.
- ☐ Pour les autres tours, les joueurs et joueuses sont placés en tenant compte de leur participation et de la place obtenue au tour précédent. **Toutes les nouvelles inscriptions donneront lieu à un placement dans la dernière division de la catégorie correspondante.**

### Extraits des règlements sportifs fédéraux (FFT)

Pour un 1<sup>er</sup> forfait, excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive compétente, le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres forfaits excusés, le joueur descend d'une division.

Pour un 1<sup>er</sup> forfait non excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison. Pour un 2<sup>ème</sup> forfait, si le 1<sup>er</sup> forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve.

Cette disposition ne s'applique pas à la nationale 1.

### Le Championnat Jeunes :

Les inscriptions de nouvelles équipes seront acceptées 15 jours avant le début de la 3<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> journée.

### Top Jeunes :

Les Poussins et Benjamins qui ont participé à la compétition des 500 points de la première phase et qui ne sont pas parvenus en 1/8<sup>ème</sup> de finale peuvent **désormais** participer au TOP. Il n'y a plus de restrictions et tous les poussins et benjamins pourront s'inscrire à la compétition.

### Le Compte Club :

#### **Pour les compétitions :**

- La Coupe nationale Vétérans
- La compétition des 500 points
- Le Critérium Vétérans
- Le Top Jeune
- Les Interclubs
- Les Finales par classement
- Le Challenge PBM
- Le Championnat de l'Oise et son tournoi de qualification

- Les clubs inscrivent leur(s) équipe(s) ou leur(s) joueurs(s) et envoient leur bulletin d'inscription au responsable de la compétition.
- Les frais d'inscription et les pénalités sont comptabilisés par le responsable de l'épreuve.
- Dès que la liste des participants est diffusée sur le site (environ 8 jours avant la compétition), tout désengagement entraîne la retenue du montant de l'inscription qui sera notée dans la fiche « Compte Club ».
- Un joueur doit prévenir de son absence, au plus tard **la veille à midi le jeudi 14h30 précédent la compétition**. A défaut, une pénalité en plus de la retenue de son engagement sera comptée (voir tarif en cours)
- Si ce dernier présente un certificat médical scanné (ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi) avant le mardi midi, suivant la compétition au responsable de l'épreuve, l'engagement et la pénalité s'annulent.